



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le 29 octobre à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de TREBONS SUR LA GRASSE, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique limitée, dans la salle du Foyer rural de la commune afin de respecter la distanciation sociale, sous la présidence de Monsieur John STEIMER, le Maire.

Président : M. John STEIMER.

Présents : M^{mes} Karine LEYDIER, Angela CALMONT, Sandrine RAMPLOU, Muriel CAZENEUVE, Élodie BROQUET, MM Sébastien NÉROCAN, Didier LAURENS, Hervé RAMONDA, Hervé ROQUES, Jean ARHAINX.

Secrétaire de séance : M^{me} Karine LEYDIER.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 11

Un scrutin a eu lieu, a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire : Mme Karine LEYDIER.

Ouverture de la séance à 18h35.

Le conseil Municipal a observé une minute de silence en mémoire de Monsieur Samuel PATY.

Ordre du jour

Le compte-rendu du conseil municipal du 22 septembre 2020 a été approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

• Poursuite ou non de l'étude concernant le PLU :

le conseil municipal vote à l'unanimité l'abandon de l'étude concernant le PLU et le maintien de la carte communale.

• Délibération N° 44-2020 : autorisant M. Le Maire à signer un avenant à la convention de contribution technique et financière concernant la révision du zonage d'assainissement des eaux usées avec Réseau 31 pour un coût de 3480,50 € HT en supplément. Le conseil municipal vote à l'unanimité cette délibération.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour une évaluation de 8 nouvelles constructions au cœur du village sur deux parcelles (une de 2900 m² et une de 5000 m²) à long terme.

• Achat d'un défibrillateur pour l'école maternelle obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2021.

Ce défibrillateur sera positionné à l'intérieur de l'école. Le conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'achat d'un défibrillateur entièrement automatique LIFEPACK CR2 (DEA) d'un coût de 915 € HT, d'une armoire à 105 € HT, d'une formation aux gestes qui sauvent à 275 € HT, d'une mise en service à 110 € HT et une maintenance annuelle de 130 € HT. Coût total 1535 € HT soit 1842 € TTC. Un groupement de commande sera réalisé par l'AMF31.

• Décision modificative N°2 : pour un trop perçu d'une TLE.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette décision modificative pour un montant de 529 €. On diminuera le budget en investissement de 529 € et il sera inscrit 529 € en dépenses, article 10223.

• Construction de l'atelier municipal : les travaux démarreront le 12 novembre 2020. Le conseil municipal décide que les rideaux métalliques s'ouvriront manuellement. De même, les fermes prévues à l'intérieur seront remplacées par des pannes en lamellé-collé, ce sans surcoût. Le conseil municipal vote à l'unanimité ces deux décisions.

• Travaux de l'Église : les travaux sont terminés, (rampe handicapé).

• L'enrochement du chemin des 3 ponts est également terminé.

• Fête locale : du fait du contexte sanitaire actuel, la fête locale est annulée cette année.

• Questions diverses :

- La commission sécurité devra se réunir avant le 21 février 2021 au sujet de la défense incendie sur l'ensemble de la commune.

- La commission information se réunira le vendredi 06 novembre 2020 à 18h00.

- Le site de la mairie est désormais accessible sur smartphone.

- Réflexion sur ce qui peut se faire en terme d'information rapide aux habitants ainsi que sur un changement d'hébergeur pour le site de la mairie.

- La mairie est en attente d'un nouveau protocole sanitaire en vue de la rentrée scolaire du 02 novembre 2020. Il sera mis en place des réceptions.

- La mairie donnera une réponse au courrier du citoyen concernant un marronnier près de la salle des fêtes.

- Il y aura une coupure d'eau potable par Réseau 31 sur la commune du 03 au 04 novembre 2020. L'information aux habitants sera faite sur le site de la mairie et sur le panneau d'affichage.

- Dans le cadre du Pôle d'Équilibre Territorial, quelques exemplaires des guides du routard Lauragais sont disponibles en mairie.

Clôture de séance à 20h26.

Le Maire certifie que le compte-rendu a été affiché à la Mairie le 02 novembre 2020

Le secrétaire de séance.